

République Française  
Département de l'Aube  
Arrondissement de NOGENT-SUR-SEINE  
Commune de VILLENAUXE LA GRANDE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de Villenauxe-la-Grande

#### SEANCE DU 04 AVRIL 2019

Date de la convocation : 29 mars 2019

Date d'affichage : 8 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Paul BUJAR, maire.

**Présents** : BUJAR Paul, CARPANESE Barbara, COLIN François, DONGO Valérie, FRANCOIS Eddie, GARNIER Bernadette, GUILLOT Francis, JOSSET Patrice, JOZY Nicole, LEGRAS Nicole, LEREDOTTE Sylvie, MATHIAS Jean Yves, POIRETTE Christian, SERRIER Vincent, WAIBEL Jean Louis

**Représentés** : ABT Catherine par GARNIER Bernadette, GRAMMAIRE Elise par SERRIER Vincent, GUERIN Alain par LEREDOTTE Sylvie, LAMORIL Bernard par CARPANESE Barbara, ROUSSEL Jean Claude par BUJAR Paul

**Absents** : GUERINOT Damien

**Secrétaire** : Madame LEGRAS Nicole

En ouvrant la séance, M. le Maire propose que soient inscrits à l'ordre du jour trois dossiers :

- Résultat de l'appel d'offres pour l'achat d'un tracteur-tondeuse
- l'achat d'une pompe pour la station de pompage d'eau potable
- Vente de terrain à M. CHOIN

M. le Maire a soumis à l'approbation de l'assemblée le compte-rendu de la séance du 15 mars 2019.

M. WAIBEL a demandé qu'un correctif soit apporté dans le rapport de son intervention concernant le renouvellement du bail pour la location de l'immeuble à usage d'Espace Patrimoine considérant que la formulation « **les frais engendrés ne sont pas nécessaires** » dénature son propos et qu'il convient de la remplacer par « **que ce bail est un exemple de choix discutable** »....

Le compte rendu a été adopté par l'assemblée.

La séance est ouverte.

**Fixation des taux des taxes directes locales pour 2019 : rapporteur – Mme GARNIER**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	15+5	20	0	0	0

Les Elus ont décidé de maintenir les taux d'imposition à hauteur de ceux appliqués pour l'exercice 2018.

**Fixation du prix du m3 d'eau potable et d'assainissement - Période du 1er avril au 30 septembre 2019 : rapporteur – Mme GARNIER**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	15+5	20	0	0	0

M. le Maire propose de maintenir le tarif des différents paramètres (fourniture de la ressource et assainissement) entrant dans la facturation du prix de vente du m3 d'eau potable aux particuliers ainsi que la fourniture d'eau alimentant le réseau de la commune de PLESSIS BARBUISE.

D'autre part, les Elus ont décidé de maintenir au même tarif le montant de la redevance assainissement acquittée par le centre de détention.

M. COLIN est intervenu pour mettre en évidence le problème posé par les usagers rejetant les eaux pluviales et les eaux pompées dans les puits individuels, dans le réseau communal d'assainissement, rejets non enregistrés. M. COLIN alerte le conseil municipal sur les incidences de telles pratiques qui augmentent les volumes traités, sans facturation, tout en saluant le caractère

**Maison médicale : résultats de l'appel d'offres : rapporteur – M. BUJAR**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	15+5	16	3 MM. Guillot-Lamoril Mme Carpanese	0	1 M. Waibel

M. le Maire donne lecture des résultats de l'appel d'offres lancé pour la réalisation des travaux de la maison médicale, place Clémenceau qui se traduisent par un dépassement de + 12 % (1 301 613.06 €) par rapport à l'estimation (1 160 000.00 €) faite par le Maître d'œuvre soit un surcoût de 141 000.00 €.

**Approbation des différents budgets primitifs pour l'exercice 2019 : rapporteur – Mme GARNIER**

Mme GARNIER a fait une présentation sommaire des différents budgets nécessaires à la gestion des services municipaux par la lecture des conclusions chiffrées transmises aux Elus

*M. WAIBEL a demandé qu'un commentaire synthétisé soit fait à la place d'une lecture fastidieuse et soporifique des chiffres que chaque Elu a pu lire dans les rapports qui lui ont été adressés avec la convocation.*

- Budget général de la Commune : adopté à la majorité relative, MM. Waibel-Guillot ont voté contre
- Budget Service Eau : adopté à l'unanimité
- Budget Service Assainissement : adopté à l'unanimité
- Budget Maison médicale : Adopté à la majorité relative, MM. Guillot-Lamoril-Mme Carpanese ont voté contre. M. Waibel n'a pas pris part au vote.

**Contrat d'entretien pour les réseaux eaux pluviales et eaux usées : rapporteur – M. MATHIAS**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	15+5	20	0	0	0

L'assemblée a adopté à l'unanimité l'offre présentée par la société Assainissement Vidanges Lévêques pour l'établissement d'un contrat sur une durée de 5 ans.

*M. MATHIAS a expliqué les raisons d'un engagement contractuel dont l'objectif est de protéger à la fois les intérêts de l'entreprise intervenante et à terme préserver la notion de concurrence, favorable à la collectivité.*

**Organisation du centre aéré Juillet 2019 (8 au 26 juillet 2019) : rapporteur – M. BUJAR**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	15+5	20	0	0	0

M. BUJAR a donné lecture des conditions proposées pour les animations du centre aéré à l'intention des enfants âgés de 3 à 13 ans pendant les vacances d'été (activités, tarifs....)  
M. VALADIER assurera la direction de la structure communale

**Concours du Receveur municipal : attribution d'indemnité - rapporteur – M. BUJAR**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15+5	20	0	0	0

Le conseil municipal accorde une indemnité de conseil et d'assistance à hauteur de 50 % du barème légal au receveur municipal dont dépend la commune de VILLENAUXE.

**Affaires diverses : rapporteur – M. BUJAR**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15+5	20	0	0	0

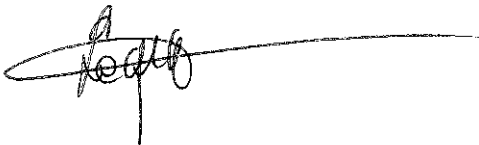
Ont été adoptés à l'unanimité :

- ✓ L'achat d'un tracteur tondeuse auprès de l'entreprise FADIN pour un montant de 25.850 HT
- ✓ L'achat d'une pompe pour la station de pompage d'Eau potable pour un montant de 1.718 HT
- ✓ La vente de 63 M2 de terrain, rue Denis Papin au prix de 4 €/m<sup>2</sup>, frais à la charge du demandeur.

La séance a été levée à 21H15

Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, les jours, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance



N. LEGRAS

Le Maire,



P. BUJAR